

Roland Héguy dresse les 9 priorités du secteur

mardi 23 avril 2013 08:03

L'Umih a établi une liste des 9 priorités à mettre en oeuvre avec l'aide du Gouvernement. Une constante revient à chaque fois : le besoin de bon sens.



Roland Héguy, président confédéral de l'Umih.

Vous avez accompagné Régis Marcon à l'Elysée, au terme des Assises sur le Permis de former. Que retenir-vous de cette rencontre avec le président de la République, François Hollande ?

Roland Héguy : Les organisations patronales, signataires de l'avenant, ont en effet été reçues, le 15 avril, à 19h, par le Président de la République. En ce qui me concerne, j'ai trouvé qu'il était très attentif et très à l'écoute des propositions que nous amenions. Nous l'avons remercié d'avoir mis un terme aux débats sur la TVA. Il fallait passer à autre chose et surtout avoir enfin une visibilité. Bien sûr, le taux va passer à 10% et cela va être très compliqué pour beaucoup d'entreprises. François Hollande a conscience des enjeux du secteur. Je vous rappelle les prévisions de Pôle Emploi, qui estime à 219 000 le nombre d'emplois à pourvoir dans notre branche en 2013. Nous sommes, avec l'informatique, un des rares secteurs 'dans le positif'. Pour le gouvernement, la priorité, c'est l'emploi. Pour nous, c'est l'entreprise, donc l'emploi... Nous avons établi neuf priorités que nous avons pu évoquer au cours de cet entretien. Et nous les avons reprises de manière plus détaillées dans un courrier cosigné par le président du GNC, Jacques Barré et par moi-même, que nous avons remis au Président de la République à la fin de l'entrevue.

Quels sont ces axes ?

R. H. : L'Umih souhaite faire reconnaître le caractère artisanal du métier de restaurateurs et nous examinons les conditions pour la reconnaissance du métier d'artisan-restaurateur qui s'appuierait sur le label d'Etat Maître Restaurateur qui devra nécessairement évoluer. Je voudrais insister sur ce point : cette restauration artisanale, faite maison, porte aussi bien sur un petit établissement, qui fait un plat du jour, qu'un étoilé. Il est indispensable de clarifier l'offre. En revanche, je suis contre la multiplication des labels qui sont une vraie source de confusion pour le consommateur. Quant à la protection du mot restaurateur, nous savons parfaitement que c'est impossible juridiquement. Nous devons aussi agir contre le commerce illégal, sachant que dans ce dossier l'objectif est le respect des règles pour tous. Nous devons aussi nous mobiliser autour du contrat de génération. Un besoin d'adaptation à notre secteur s'impose toutefois. Nous sommes avec le GNC prêts à rechercher les modalités les plus adaptées. Il faut également trouver un équilibre acceptable entre les attentes en matière d'accessibilité et les possibilités économiques du secteur. Même les collectivités sont très en retard. Cette loi a besoin d'être retravaillée. Nous devons accueillir dans les meilleures conditions possibles les personnes handicapées tout en faisant preuve de bon sens.

La profession se plaint d'une réglementation trop lourde. Avez-vous abordé cette question ?

R.H. : Oui, une simplification de la réglementation et des normes actuelles est nécessaire. François Hollande en est convaincu. Nous dépendons de plusieurs ministères et cette transversalité nous freine au lieu de nous faire avancer... Nous avons parlé ensuite de la défense des hôteliers aujourd'hui, et demain des restaurateurs, contre les pratiques abusives des opérateurs en ligne avec tout ce que cela représente : la fiscalité qui échappe à la France, le pouvoir discriminant des avis... Nous sommes revenus enfin sur la disparition des établissements en zone rurale. Il faut inventer quelque chose au plus vite pour les sauver. Ce sont des activités indispensables à l'équilibre comme au développement économiques des territoires. Notre feuille de route réclame enfin le soutien au monde de la nuit qui, contrairement aux idées reçues, offre par son professionnalisme, le moyen d'éviter les dérives de l'alcool et de la drogue sur notre jeunesse. Laisser les jeunes livrés à eux-mêmes et dans la rue est porte ouverte à toutes les violences. Dernier point : reconnaître les spécificités saisonnières et favoriser le logement des saisonniers, notamment au travers des résidences mixtes.

Revenons sur le commerce illégal. Vous avez annoncé une action d'envergure contre les chambres d'hôtes notamment. Qu'en est-il ?

R. H. Attention, nous ne nous battons pas contre les chambres d'hôtes qui sont inscrites en mairie et qui travaillent en toute légalité. Nous nous battons contre ceux et celles qui pratiquent des activités hôtelières non déclarées, qui ne respectent pas les quelques règles imposées par la législation, qui proposent autant de chambres qu'un petit hôtel dans certains cas et n'offrent aucune garantie en terme de protection contre l'incendie par exemple. Nous avons, au sein de l'Umih, créée une commission emmenée par Pierre-Paul Alfonsi, Hervé Bécam, Jean-Luc Bousquet, Michel Panis, Brigitte Delaunay, Jean-Michel Carcenac et Laurent Duc. Cette commission a décidé, dans un premier temps, de mener une action nationale contre ces entreprises illégales, prévue en deux volets : l'introduction, le même jour, de procédures contentieuses par plusieurs fédérations locales, réparties sur une quinzaine de départements et dès le lendemain, le lancement d'une communication nationale. L'opération doit avoir lieu le 2 mai.

Vous réunissez vos départements en conseil d'administration cette semaine. Quel est l'ordre du jour ?

R. H. : Comme vous le savez, nous avons engagé depuis plusieurs mois un mouvement de fond pour la resyndicalisation du secteur. Nous avons créé des outils pratiques et nous avons installé une commission dont les membres sont représentatifs de l'ensemble des territoires et des besoins. Leur rôle est d'accompagner les départements en fonction des cas de figure. Chacun attend des réponses spécifiques. Nous allons donc largement travailler sur ce sujet. Les membres de cette commission sont Jean-Pierre Ghiribelli, Hervé Bécam, Jean-Christophe Carcenac, Pierre Chambon, Laurent Lutse, Christian Navet, Joël Oudin, Thierry Perbet, Luc Fautras.

Le 25 avril, Umih Formation fête ses dix ans. Un mot sur ce «succès» ?

R. H. : Michel Bédu, qui a travaillé à sa création et qui est aujourd'hui président d'Umih Formation a pour habitude de dire que c'est la fille de l'Umih. Oui, c'est une vraie réussite. C'est un formidable outil de valorisation pour la profession. Les chiffres 2012 parlent d'eux-mêmes : 2436 sessions de formation, 24 900 stagiaires. La force d'Umih Formation est de coller parfaitement aux besoins de l'entreprise. C'est dans cet esprit que la structure a été mise en place. On la doit à André Daguin et son équipe, à Michel Bédu comme je viens de vous le dire, à Laurent Duc, à Jean-Marc Le Carour. Sans oublier ceux qui ont construit le référentiel : je pense à Annick Cros, à Philippe Delterme et à Laurence Mariani. Toutes ces personnes ont eu foi dans ce projet et ce qui est formidable c'est que nous continuons à le faire évoluer et avancer avec ce même enthousiasme. Entre la rue d'Anjou et Umih formation, les échanges restent quotidiens. Il faut cette proximité pour répondre aux attentes du terrain.

Propos recueillis par Sylvie Soubes

Espace Abonnés

